



La Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac

été 2018

Janvier 2017 – Juillet 2018, voilà plus de 18 mois qu'est née notre nouvelle intercommunalité.

La Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac est issue de la fusion entre les 3 intercommunalités « Lot et Serre », « Pays d'Olt et d'Aubrac » et « Canton de Laissac », et du rattachement de la Commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron. Elle regroupe 17 communes qui sont le premier échelon de notre démocratie et qui occupent une place essentielle au sein de notre structure.

Après plus d'un an et demi de fonctionnement, l'organisation de notre collectivité, même si elle n'est pas définitive, a permis de mettre en place un nombre important de groupes de travail et de commissions.

À travers cette volonté de travailler ensemble, nous avons pu nous structurer afin de défendre une ambition collective : celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour le territoire, d'un service au public de qualité, d'équité et de proximité pour ses habitants.

Tout cela passe par la création d'une culture commune, par la recherche de synergies nouvelles, par la mise en commun de nos ressources, de nos énergies et de nos talents. En un mot, en mutualisant. C'est là le fondement même et la raison d'être de notre structure. En effet, mutualiser c'est préserver les équilibres financiers des communes et de la Communauté de Communes.

Avec un budget de fonctionnement pour 2018 de 8 500 000€, la Communauté de Communes possède les moyens de son existence. Cela n'empêche pas le travail de rationalisation des coûts, tout en ne faisant pas varier les taux d'imposition.

Nous sommes tous attachés au développement de notre territoire, il convient de donner à notre intercommunalité les moyens pour porter ses ambitions.

Jean Paul PEYRAC, Président

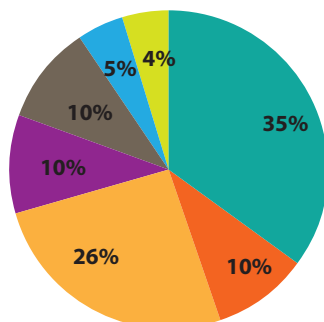


Quelques chiffres :

- 15 053 habitants
- 741 km²
- 20 hab / km²
- 17 communes
- 42 élus au Conseil Communautaire
- 18 commissions
- 39 agents (37,5 ETP)
- 4 sites techniques / 1 site administratif

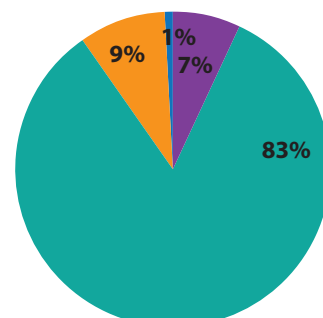
EXÉCUTION DU BUDGET 2017

DÉPENSES : 5 193 547 €



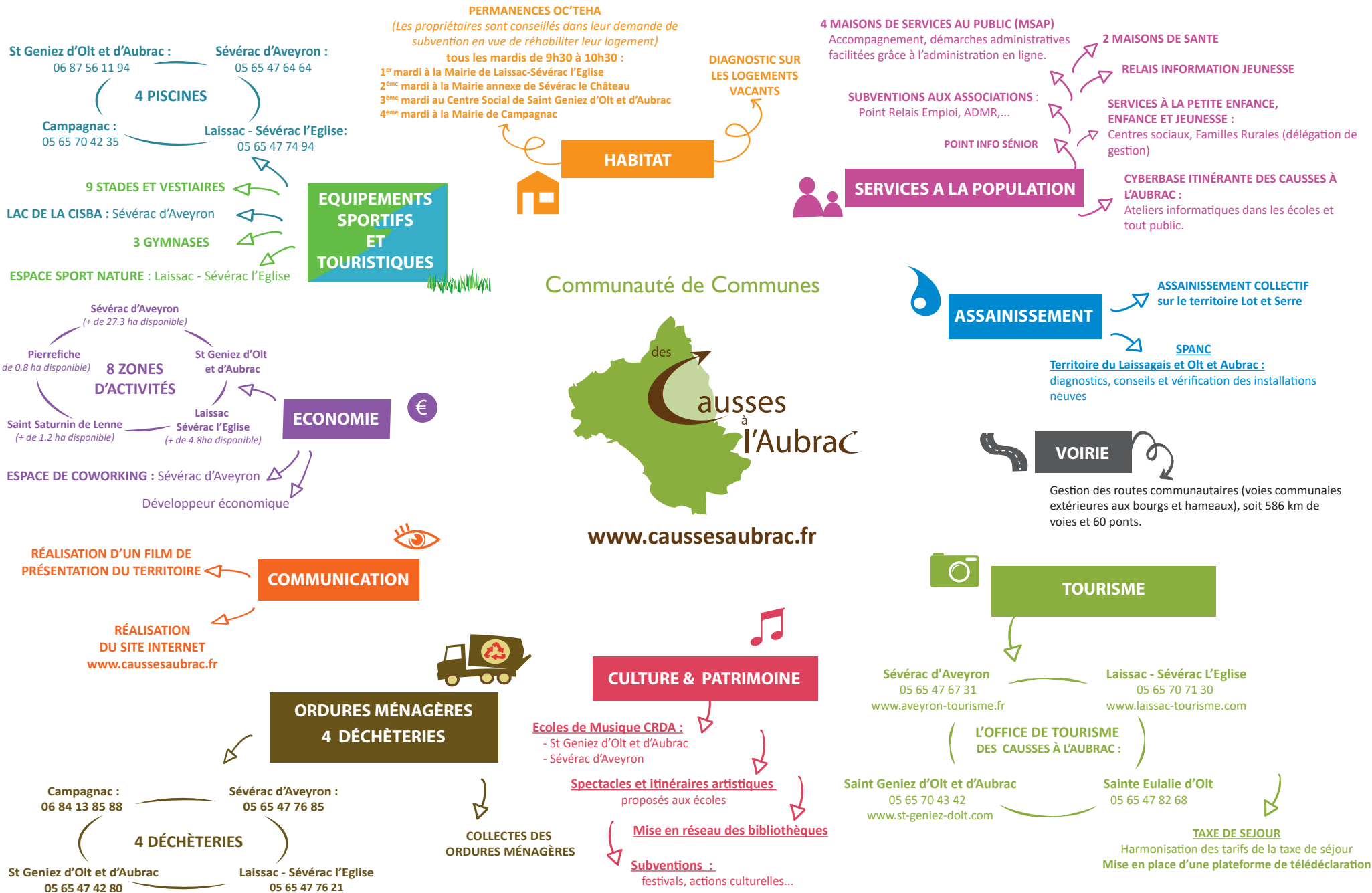
- Charges à caractère général : énergie, entretien...
- Subventions aux Associations
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits (FNGIR)
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (intérêts - emprunts)
- Dotations aux amortissements des immo.

RECETTES : 6 846 330€



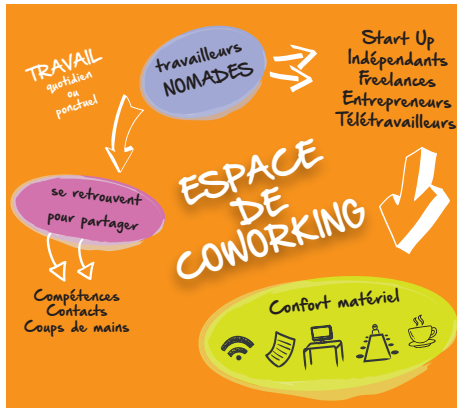
- Ventes directes (piscines, SPANC...)
- Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, CFE, VAE, TEOM...)
- Dotations Etat, Région, Département
- Autres produits de gestion courante

La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac et vous !



Focus sur quelques projets...

Toutes les infos sur www.caussesaubrac.fr



Aidez-nous à concevoir un espace de COWORKING à Sévérac d'Aveyron !

Participez au projet !
En répondant avant le 31 août 2018 à l'enquête sur le site de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac
www.caussesaubrac.fr

Espace de Coworking à Sévérac d'Aveyron

La Communauté de communes envisage de créer un espace convivial permettant aux télétravailleurs, indépendants et entrepreneurs ainsi qu'à tous les acteurs du territoire (associations, particuliers...) de travailler dans un lieu professionnel connecté, constitué de bureaux privatifs, d'espaces communs et de salles de réunions. Afin de valider l'opportunité de créer un tel espace et de faire remonter les signes d'intérêt, la Communauté de communes lance un questionnaire, en partenariat avec le SMICA.

Votre avis nous intéresse !

Remplissez le questionnaire en ligne sur notre site internet :

www.caussesaubrac.fr

La mise aux normes des déchèteries

Pour la sécurité des usagers mais aussi des agents, la déchèterie de Laissac vient d'être rénovée. La circulation des véhicules, l'aménagement des quais, la signalisation et la création d'un bâtiment pour les déchets diffus spécifiques ont été réagencés.

Des travaux à la déchèterie de Sévérac d'Aveyron sont prévus fin 2018 / début 2019.



Taxe de séjour

La Communauté de communes des Causses à l'Aubrac a uniformisé les tarifs de la taxe de séjour sur tout son territoire.

Une plateforme d'échanges en ligne permet aux hébergeurs d'effectuer leurs déclarations et le paiement de la taxe de séjour.

Tout est mis en place pour faciliter l'utilisation de la plateforme : création des identifiants, dépliant, formation, assistance...

Pour accéder à la plateforme :

<https://taxe.3douest.com/caussesaubrac.php>

Nombre d'hébergements touristiques :

- 218 meublés et gîtes
- 25 chambres d'hôtes
- 17 hôtels de Tourisme
- 12 campings
- 3 résidences de tourisme
- 3 centres et villages de vacances

Au total 18 461 lits (avec les résidences secondaires)

Le territoire des Causses à l'Aubrac est le 3^{ème} territoire aveyronnais par son nombre de lits.

Création d'un Point Info Seniors à Saint Geniez d'Olt :

Il s'agit d'un guichet unique dédié aux personnes âgées, à leur entourage et aux professionnels.

Les missions confiées aux Points Info Seniors sont :

- **accueil, information, orientation,**
- **accompagnement individualisé des personnes,**
- **observation et animation du territoire.**

Le siège du Point Info Seniors est à St Geniez d'Olt et d'Aubrac, des permanences seront assurées à Campagnac, Sévérac d'Aveyron, Saint-Laurent d'Olt et Laissac Sévérac l'Église.



4 MSAP sur notre territoire !

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) offrent des services de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Les agents d'accueil vous aident dans vos démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons des Services Au Public articulent présence humaine et outils numériques.

En 2018, 4 MSAP ont vu le jour :

- **Centre Social du Pays d'Olt** - 2 rue du Cours - 12130 **Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac**
Tél : 05 65 70 30 29 / centresocialpaysdolt@yahoo.fr / du lundi au vendredi de 8h30 -12h / 13h30-17h
- **Centre Social rural de la région de Laissac** - 1 rue du foirail - 12310 **Laissac - Sévérac l'Eglise**
Tél : 05 65 69 60 56 / msap.laissagais@caussesaubrac.fr / du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, sauf le jeudi 14h-18h
- **Mairie de Sévérac d'Aveyron** - 9, rue Serge Duhourquet - 12150 **Sévérac d'Aveyron**
Tél : 05 65 47 62 63 / msap.severagais@caussesaubrac.fr / lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 et 13h30- 17h30 et le vendredi : 9h00- 12h30
- **Mairie de Campagnac** - le bourg - 12560 **Campagnac**
Tél : 05 65 70 41 27 / msap.campagnac@caussesaubrac.fr / du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 + mercredi 13h30-17h30

Mise en réseau des bibliothèques

Notre territoire possède beaucoup de petites bibliothèques gérées par des bénévoles motivés, mais pas de médiathèque. Pour pallier ce manque, les communes de Sévérac d'Aveyron, Saint Laurent d'Olt, St Geniez d'Olt et d'Aubrac et Laissac-Sévérac l'Eglise ont des projets de création/rénovation de nouvelles bibliothèques plus grandes et plus adaptées.

La Communauté des communes s'engage dans l'animation et la coordination d'un réseau de bibliothèques avec comme objectif de proposer une meilleure offre de services à la population.

La mise en réseau devra permettre à chaque bibliothèque de pérenniser l'identité de sa structure. Il y a des publics pour les bibliothèques de proximité et des publics de médiathèques.

Les deux sont complémentaires et non concurrentes, leur partenariat est une force et un atout au dynamisme des petites structures.

Le mois du film documentaire

C'est un exemple de travail en réseau de bibliothèques.

Cette année encore le Conseil Départemental, via sa médiathèque départementale, propose aux bibliothèques qui s'associent de proposer des projections de films documentaires au mois de novembre.

Les bibliothèques de Bertholène, Lavernhe et Laissac se sont associées pour vous proposer gratuitement 3 films documentaires sur le thème de l'Utopie.

Rendez-vous en novembre !

Cyberbase des Causses à l'Aubrac



Equipée de ses ordinateurs et de son vidéoprojecteur, l'animatrice de la cyberbase des Causses à l'Aubrac propose à tous des formations à l'informatique sur différents thèmes : ranger ses fichiers, envoyer des mails, chercher sur internet...

Les formations sont programmées dans différents lieux (mairies, centres sociaux, bibliothèques...)

Les écoles primaires du territoire peuvent aussi faire appel aux services de la Cyberbase. L'animatrice propose de réaliser des projets numériques tels que la création de livres numériques, et de films d'animation, d'initiation au codage ou encore la programmation d'un robot...

Consultez ou abonnez-vous à notre site Internet : www.caussesaubrac.fr / à notre page Facebook : [@caussesaubrac](https://www.facebook.com/caussesaubrac)

Communauté des Communes des Causses à l'Aubrac - place de la Fontaine - Coussergues - 12 310 Palmas d'Aveyron
Standard : 05 65 70 69 60 – mail : contact@caussesaubrac.fr